

**Ministère de la Culture  
et de la Communication**

**Analyse : arrêté portant publication de la  
liste représentative nationale du  
patrimoine culturel immatériel**

**LE MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION,**

VU la Constitution ;

VU le décret n°2019-910 du 15 mai 2019 portant répartition des services de l'Etat et contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, le Secrétariat général du Gouvernement et les ministères, modifié par le décret n°2019-1799 du 28 octobre 2019 ;

VU le décret n°2019-1819 du 02 novembre 2019 fixant la composition du Gouvernement ;

VU le décret n°2019-1862 du 07 novembre 2019 relatif aux attributions du Ministre de la Culture et de la Communication.

**ARRETE :**

**Article premier.-** Les éléments culturels, ci-après désignés par région, sont déclarés inscrits sur la liste représentative nationale du patrimoine culturel immatériel :

**Région de Dakar :**

1. Bàkk : séance de chants et danses poétiques des lutteurs, rythmés et codés ;
2. Ndawràbin : danse profane pratiquée par les femmes Lébu vêtues de leurs habits aux couleurs chatoyantes ;
3. Lël : période de réclusion des nouveaux circoncis pour une initiation hors des habitats ;
4. Tuuru Maam Njaré: rite dédié à Maam Njaré, génie tutélaire de la mer chez les Lébu de Yoff.

**Région de Diourbel :**

1. Laabaan : rituel de célébration qui suit la nuit nuptiale en milieu wolof ;
2. Ngomaar : le Ngomaar est un rituel d'initiation pour les candidats à la circoncision ;
3. Taaxuraan : art d'un spectacle festif fait de danses et de poésies chantées en milieu wolof ;
4. Njiin ou Njiinum Maam Mbay Saar : rythme musical particulier, hymne dédié à Maam Mbay Saar, notable de Njaareem et disciple de Serigne Touba ;
5. Xaxaar : cérémonie festive d'accueil des nouvelles mariées en milieu wolof.

### **Région de Fatick :**

1. A Mbooy : rite funéraire en milieu seereer pratiqué pour les défunts âgés ;
2. Kañaleen : rite de fécondité pratiqué par les femmes pour combattre la stérilité et la mortalité infantile ;
3. Xooy : cérémonie divinatoire sérère qui permet aux saltigués de livrer leurs prédications à l'approche de l'hivernage ;
4. Ô Miss Jobaay : rite traditionnel de chasse propitiatoire pré-hivernage lié au Xooy ;
5. NJom Seereer : cérémonie de lutte traditionnelle après la période des récoltes.

### **Région de Kaffrine :**

1. Rite d'intronisation du Bëlëp : rituel d'intronisation traditionnel par la transmission des attributs royaux au roi du Ndukumaan ;
2. Làmb Saalum : séance de lutte traditionnelle organisée à la fin des récoltes ;
3. Sampacce : rite Koniagui fait de danse initiatique réservé aux jeunes filles à Koungheul ;
4. Cérémonie rituelle du Baobab Ndemba : cérémonie de sacrifices et de libations propitiatoires qu'abrite le Baobab Ndemba.

### **Région de Kaolack :**

1. Miis de Gandiaye : rite propitiatoire organisé par la communauté sérère de Gandiaye à la veille de la saison des pluies ;
2. Ngoyaan ou Ndaga : air musical traditionnel du Saloum fait de chants et danses rythmant les cérémonies sociales ;
3. Prim : danse des grands lutteurs sérères accompagnée d'un rythme particulier ;
4. Gàmu Kahone : cérémonie traditionnelle annuelle organisée par Buur Saalum à Kahone capitale du Saalum.

### **Région de Kolda :**

1. Dippi : jeu réservé aux jeunes filles en âge de puberté et accompagné de chants éducatifs ;
2. Pakorore : rite d'invocation pour la pluie rythmé en chants et danses et pratiqué par les femmes et filles Badiaranké ;
3. Dimba Tulung : rite de fécondité pratiqué par les femmes et pour les femmes ;
4. Moondé : pratique traditionnelle avec tout un rituel mystique pour déparasiter les vaches avec une cure salée et des produits naturels.

### **Région de Kédougou :**

1. **Fonio** : élément de la gastronomie locale associé à tous les grands événements sociaux avec des vertus thérapeutiques reconnus.
2. **Ayêl** : (masque Lukuta): masque protecteur de la communauté Bassari, présent à l'occasion d'événements divers (initiation, rites agraires, fêtes ...)
3. **Amak** : rituel associé au baobab sacré de lwol pour rendre hommage aux ancêtres et formuler des prières pour la communauté Bedik
4. **Gungudongho** : cérémonie de danse traditionnelle qui annonce la circoncision de jeunes garçons chez les Malinkés de Fongolimbi et les Peulhs de Kédougou.

### **Région de Louga :**

1. Raw : cérémonie rituelle traditionnelle de curage du puits sacré de Kalom à Ndande ;
2. Jara : cérémonie festive traditionnelle célébrant une saison de bonnes récoltes ;
3. Waru Gëwél : rythme de percussions dansé et dédié aux familles de griots lors des cérémonies sociales ;
4. Gaajo : danse de réjouissance née au Djolof organisée à chaque fois que le roi et ses guerriers s'apprêtaient à aller en guerre.

### **Région de Matam :**

1. Cayde : vient du mot caydal (oie) oiseau dont la gestuelle est imitée par les femmes dans leurs danses de réjouissance en chantant et claquant des mains ;
2. Fiifiire : cérémonie jadis dédiée au rituel de la chasse aux caïmans pour protéger la pêche par les Subalbe (Jaaltaabe) précédée d'une veillée nocturne aux airs du pekaan ;
3. Yaaro : cérémonie traditionnelle Peul pour célébrer un bon hivernage et durant laquelle, les bergers rivalisent de prouesses pour conduire leurs troupeaux à suivre, à la baguette, leurs gestes et mouvements ;
4. Yelaa : (Vœux exaucés), genre musical traditionnel avec des chants élogieux, jadis, dédiés aux valeureux guerriers et aujourd'hui, chanté lors des cérémonies sociales.

### **Région de Tambacounda :**

1. Sogoni : masques qui incarnent des esprits protecteurs de la communauté bambara et accompagnent les rituels d'initiation mais aussi les autres cérémonies sociales ;
2. Yelaa : (qui signifie, vœux exaucés), genre musical du Boundou avec des chants mélodieux des femmes accompagnés d'instruments comme le hoddu (guitare traditionnelle) et les Gumbaaru (gourdes et Calebasses) ;
3. Marba Yassa : signifie « le consolateur des grandes peines ». Tout membre de la communauté bambara peut nouer un pacte avec ce génie pour conjurer les fléaux ;
4. Kampo Sampadé : savoir artistique traditionnel en peinture et décoration murales détenu par les femmes en milieu soninké

### **Région de Thiès :**

1. Paj : savoir médicinal des prédicateurs Serer Noon qui aide à prévenir ou guérir les maladies révélées par les cérémonies divinatoires à la veille de l'hivernage ;
2. Kankurang : le Kankurang est un masque protecteur de l'initiation chez les Mandingues et dont la sortie constitue un événement annuel majeur à Mbour ;
3. Èw Dàllu Ngaay : savoir-faire traditionnel en techniques de fabrication artisanale de chaussures, cartables, ceintures et autres accessoires en cuir ;
4. Mbilim : danse de réjouissance spécifique aux Serer Noon lors des grandes cérémonies sociales.

## Région de Saint-Louis :

1. .Céébu Jën : (riz aux poissons), met célèbre de la gastronomie nationale qui nous vient de l'art culinaire Saint-Louisien et inventé par une dame nommée Penda Mbaye ;
2. Rite d'intronisation de Sëriñ Kadiar : cérémonie d'intronisation de Serigne Kadiar à Gaé ;
3. .Mythes et légende de Penda SAAR ca Ngawle : récits oraux qui fondent les pouvoirs de guérison de Penda SAAR ;
4. .Tissage des nattes chez les Maures : savoir-faire traditionnel utilisant des techniques artisanales sauvegardées (Leeso de Njaayeen Penda).

## Région de Sédhiou :

1. . Kooraa Siloo : savoir-faire pour la fabrication de la kooraa, instrument de musique traditionnelle. Les familles de griots (Diébaté, Cissokho...) sont dépositaires de ce savoir-faire ;
2. . Balla : (processus de fabrication du balafon) : instrument de musique traditionnel aux sonorités magiques, la fabrication du balafon procède d'un savoir-faire savant ;
3. . Kankurang : est un masque mystique qui accompagne les temps forts de l'initiation chez les Mandingues et qui favorise l'ancrage des initiés dans leurs valeurs culturelles ;
4. . Jookaa : est un chant ou poème traditionnel mandingue déclamé par des paroliers pour galvaniser les laboureurs dans les champs ou les guerriers lors des batailles ;
5. .Njokta : danse traditionnelle guerrière balante avec des gestuelles démontrant le courage, l'agilité et l'endurance des hommes.

## Région de Ziguinchor :

1. Kossé : masque Bainouk fait de feuilles de palmier qui sort pendant les cérémonies d'initiation et les funérailles des personnes âgées ;
2. Ekongkong : est une danse traditionnelle guerrière pratiquée généralement par les jeunes pendant la fête des récoltes avec les séances de lutte inter-villages ;
3. Kañaléen : est un rite de fécondité exclusivement pratiqué par les femmes, pratique qui consiste à assister une femme qui souffre d'infécondité, de mortalité infantile répétitive ou celle qui ne procréé qu'un seul genre (masculin ou féminin) ;
4. Iteyan yi puum phula : rite funéraire en milieu Mancagne rythmé par le Bombolong, instrument sacré les messages codés évoquent les noms des morts, de leur famille, de leur histoire et de leur lignée.

**Article 2.-** Les éléments culturels cités à l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté font l'objet d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur en collaboration avec les communautés dépositaires.

**Article 3. -**Le Directeur du Patrimoine culturel est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

### Ampliations :

- PR/SG
- PR/SGG
- Tous Ministères
- MCC/Cabinet
- Secrétariat Général
- Directions et Services
- Intéressés



**Abdoulaye DIOP**